



APPEL À MANIFESTATION D'INTERETS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA CONCEPTION ET DU DÉVELOPPEMENT D'UN PROGICIEL DE GESTION INTÉGRÉE WEB COLLABORATIF AU FONDS ROUTIER

1. CONTEXTE

Le Fonds routier est un établissement public à caractère spécial. Il est institué le 8 avril 1996 par la loi n° 96/07 portant protection du patrimoine routier national modifiée et complétée par la loi n°98/011 du 14 juillet 1998. Il a pour mission à travers son « guichet entretien » le financement et le paiement des prestations relatives à : (i) l'entretien courant et périodique du réseau routier prioritaire ; (ii) la prévention et la sécurité routière ; (iii) la protection du patrimoine routier national.

Le 22 juillet 2004, il est reformé par la loi n°2004/021, qui a élargi ses missions au financement des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes dans le cadre d'un « guichet investissement » distinct et indépendant du « guichet entretien ».

Le Fonds est chargé du financement de l'entretien, de la réhabilitation et de la sécurité routiers à travers : (i) l'appui à la programmation, (ii) le visa des contrats, (iii) le traitement des décomptes et (iv) le paiement des prestations.

Dans l'exercice de ses missions, le Fonds s'appuie sur son système d'information (SI) dont certaines briques sont essentielles.

Au regard des mutations qu'a connu le Fonds routier et dans la perspective de l'atteinte de ses objectifs, le Fonds routier a élaboré son Schéma directeur système d'information (SDSI) pour la période 2023-2025.

Ce SDSI révèle que le SI actuel présente une absence : d'interface avec les acteurs externes, de possibilité de travail à distance ; de cartographie de la sensibilité des applications utilisées ; d'une documentation pour les bases de données des applications ; des outils d'aide à la décision ; d'un dispositif de sauvegarde distant. De plus, on relève également : l'obsolescence technologique de TOMPORTAIL, la non intégration de tous les acteurs internes (le Contrôle financier par exemple) dans la chaîne de traitement et la régularité des dysfonctionnements et des insuffisances dans l'organisation de l'entité en charge du management et la gestion du SI (une seule personne).

Par conséquent, le Fonds routier envisage de doter d'un progiciel de gestion intégrée (PGI). Aussi, le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la préqualification des entreprises spécialisées en vue du recrutement d'un cabinet spécialisé chargé de concevoir et de développer un progiciel de gestion intégrée web collaboratif au Fonds routier.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1. Objectif général

L'objectif général est de doter le Fonds routier d'un progiciel de gestion intégrée web collaboratif répondant à ses besoins.

2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique il s'agira conformément au cahier des charges de :

- concevoir et développer un progiciel de gestion qui intègre :

- les applications métiers (la gestion de la programmation, des contrats, des décomptes, des cautions et assurances, etc.) ;
- les applications transversales (gestion de la commande et des activités du contrôle financier, gestion des paiements et du budget programme) ;
- les applications de gestion administrative, comptable et financière (rh, paie, comptabilité, immobilisations, etc.) ;
- les applications de support (gestion des comptes, des paramétrages, etc.)
- les acteurs externes des processus métiers (possibilité d'interaction avec les acteurs externes).

- reprendre les données des applications existantes ;
- déployer le progiciel de manière sécurisée et redondante ;
- former les utilisateurs et les assister lors de la phase de basculement.

3. CONSISTANCE DE LA MISSION

La prestation objet du présent Appel à manifestation d'intérêt est composée de deux (2) tranches. Aussi, pour atteindre les objectifs ci-dessus présentés, le Consultant devra :

Pour la tranche ferme :

- Analyser la chaîne de valeur des processus du Fonds routier ;
- Produire un dossier de conception du progiciel suivant le besoins du Fonds routier ;
- Développer le progiciel qui répond aux besoins du Fonds routier ;
- Produire le manuel utilisateur de chaque module ;
- Définir l'architecture de déploiement du progiciel qui garantit la sécurité, la mobilité et la redondance ;
- Déployer l'application suivant l'architecture retenue ;
- Produire un dossier de configuration complet ;
- Assurer les tests et la validation de chaque module par les utilisateurs concernés.

Pour la tranche conditionnelle :

- Assurer les tests et validation de la sécurité du progiciel par l'ANTIC ;
- Former les utilisateurs ;
- Mettre en place des mécanismes de reprise de l'historique des données ;
- Réaliser la migration des données existantes (données métiers, financières et comptables, etc.) vers la nouvelle solution ;
- Assurer le basculement vers le progiciel ;
- Procéder à un véritable transfert de compétences fonctionnelles et techniques, pour conférer au Fonds routier une totale autonomie dans l'utilisation du progiciel et la mise en œuvre des évolutions des domaines fonctionnels ;
- Accompagner le Fonds routier dans la gestion du changement, requis par la mise en exploitation du progiciel.

4. LIVRABLES

Le Consultant produira les livrables suivant:

Pour la tranche ferme :

Désignation	
1	Le programme d'exécution de la tranche ferme
2	Le dossier de conception complet du progiciel
3	Les codes sources du progiciel
4	Les manuels d'utilisateur des modules du progiciel
5	Cahier de recette pour chaque module
6	Le progiciel déployé, fonctionnel et redondant
7	Le dossier de configuration et d'hébergement
8	Le rapport de la tranche ferme

Pour la tranche conditionnelle :

Désignation	
1	Le programme d'exécution de la tranche conditionnelle
2	Le rapport de l'ANTIC sur la sécurité du progiciel
3	Le rapport de formation des utilisateurs
4	Le rapport sur la reprise et de migration des données
5	Le rapport de basculement
6	Le rapport sur le transfert de compétences
7	Le rapport de la tranche ferme
8	Le rapport final de la mission

5. DÉLAI ET DEROULEMENT DE LA MISSION

La durée prévisionnelle pour le déroulement de la mission est de douze (12) mois dont six (06) mois pour la tranche ferme et six (06) mois pour la tranche conditionnelle.

6. PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le Consultant sera sélectionné suivant la procédure de l'Appel d'Offre National Restreint en procédure d'urgence.

7. PARTICIPATION ET ORIGINE

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à tous les Consultants nationaux spécialisés dans l'édition ou l'intégration des progiciels intégrés de gestion et ayant une bonne maîtrise de la gestion des projets, ainsi que dans la conduite du changement.

8. CRITÈRES DE PRÉQUALIFICATION

La mission sera réalisée par une équipe d'experts conduite par un Expert en Système d'Information spécialisé dans les Progiciel de gestion intégrée.

Critères éliminatoires :

- dossier technique incomplet ;
- présence de documents falsifiés ou faux documents dans le dossier de soumission ;
- note technique inférieure à 80/100.

Critères essentiels :

- présentation de l'offre	: 05 pts
- pertinence de la note méthodologique et organisation de la mission	: 10 pts
- références du Consultants	: 20 pts
- description de la plateforme technique	: 10 pts
- qualification et expérience du personnel ressource	: 40 pts
- capacité financière	: 10 pts
- couverture commerciale et notoriété	: 05 pts

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

DESIGNATION	NOTATION
Présentation de l'offre	
Lisibilité	01 point
Pagination	01 point
Séparation des parties par des intercalaires	01 point
Présentation du Consultant	02 points
Total partiel 1	5 points

Pertinence de la note méthodologique et organisation de la mission	
Note de présentation du Consultant	01 point
Bonne compréhension de l'entendue et des contours de la mission	01 point
Pertinence des observations éventuelles sur la mission	02 points
Approche méthodologique et organisation de la mission	03 points
Existence d'un plan détaillé d'exécution de la mission pertinent	03 points
Total partiel 2	10 points
Références du Consultant	
Justifier d'une expérience professionnelle satisfaisante	
Expériences en matière d'intégration des systèmes d'informations dans des entreprises de financement (2,5 pts par expérience)	05 points
Références dans l'intégration d'un progiciel ou d'un SI multi-modules dans les administrations publiques (2,5 pts par expérience)	05 points
Expériences en matière de reprise et de migration de données (2,5 pts par expérience)	05 points
Expériences dans le développement d'une application ayant des fonctions dématérialisées (1,5 pts par expérience)	03 points
Expériences dans la conduite du changement (1 pt par expérience)	02 points
Total partiel 3	20 points
Description de la plateforme technique	
Possibilité d'autonomisation dans la réalisation des évolutions fonctionnelles	2,5 points
Architecture 3 tiers	2,5 points
Modèle de conception MVC (Modèle Vue Contrôleur)	2,5 points
Possibilité d'avoir des fonctionnalités hors ligne (en local) et en ligne (sur internet)	2,5 points
Total partiel 4	10 points
Qualification et expérience du personnel ressource	
Chef de projet	
<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme en informatique (bac+5) : (2 pts) - Dix (10) ans d'expérience effective dans les domaines de l'intégration des systèmes d'information (1 point si supérieur à 5 ans): (2 pts). - Chef de projet dans deux projets de mise en place des systèmes d'informations : (4 pts, 2 pt par projet) ; - Chef de projet dans un projet de mise en place d'un progiciel : (2 pt). - Certification PMP, ou PRINCE2, ou SCRUM, ou ITIL ou équivalent (2 pts). 	12 points
Ingénieur en génie civil	
<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme en génie civil (bac+5) : (1,5 pt) - Expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la gestion des projets routiers (1,5 pt) ; - Expérience d'au moins 3 ans dans la passation et le visa des marchés (1 pts) 	04 points
Expert en comptabilité	
<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme comptable (bac+4) : (1 pt) - Expérience d'au moins 10 ans dans le management de la comptabilité ou en audit des établissements de financements (1 pt) - Expert en comptabilité dans au moins deux projets de mise en place de logiciel (2 pts, 1 pt par projet) 	04 points
Architecte des Systèmes d'Information	
<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme en informatique (bac+5) : (1 pt) ; - Expérience d'au moins 10 ans dans le domaine du management des systèmes d'information (1pt) - Expert en système d'information en conception/développement dans au moins deux projets de mise en place de logiciel (2 pts, 1 pt par projet) 	04 points

Spécialiste en infrastructure informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Un diplôme en informatique (bac+3) : (1 pt) ; - Expérience d'au moins 10 ans dans le domaine du management des infrastructures techniques informatiques (systèmes et réseaux) (1 pt) ; - Expert en infrastructure dans au moins deux projets de mise en place de systèmes sécurisés (2 pts, 1 pt par projet). 	04 points
Développeur d'application	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme en Informatique (bac+3) : (1 pt) ; - Expérience d'au moins 3 ans dans le développement des applications web (1 pt) ; - Pratique d'un broker EDA (Event Driven Architecture) (1 pt) ; - Développement informatique dans deux projets d'application web (1 pt, 0,5 pt par projet). 	08 points
NB : Un minimum de deux développeurs requis (4 points par Développeur)		
Spécialiste en base de données	<ul style="list-style-type: none"> - Un diplôme en informatique (bac+3) : (1 pt) ; - Expérience d'au moins 3 ans dans la pratique des bases de données hébergées sur les SGBD les plus courants (1 pt) ; - Connaissance pratique des outils de type ETL, ELT (1 pt) ; - Expérience dans deux projets de transformation ou migration de données (1 pt, 0,5 pt par projet). 	04 points
Total partiel 5		40 points
Couverture commerciale et notoriété		
Nombre de clients (banques ou institutions financières) total, > 2 (3 pt), > 4 (5 pts) ;		05 points
Total partiel 6		05 points
Capacité financière		
Le soumissionnaire devra fournir la preuve de réalisation d'un chiffre d'affaires d'un montant cumulé de cinq cent millions (500 000 000) FCFA au cours des deux (02) dernières années.		10 points
Total partiel 7		10 points
TOTAL :		100 points

V – DOSSIER DE CANDIDATURE

Les Consultants intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la réalisation de la mission. Pour être jugé recevable, le dossier du Consultant devra impérativement contenir :

Volume 1 : Dossier administratif

Le dossier administratif et fiscal à jour du Consultant (Attestation de non redevance, Attestation CNPS, Attestation de non faillite, Copie certifiée du plan de localisation, attestation d'immatriculation).

Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

- a) Une note de présentation du Consultant ;
- b) Une attestation de représentation de l'éditeur le cas échéant ;
- c) Une note technique faisant ressortir :
 - la compréhension et les contours de la mission,
 - l'approche méthodologique envisagée, notamment dans la conduite du projet et dans la gestion du changement à impulser,
 - la démarche de transfert de compétence et d'autonomisation du Fonds routier dans la réalisation des évolutions fonctionnelles ;

- Une description de la plateforme technique sur laquelle la solution a été réalisée et les éléments facilitant son évolution adaptative et le potentiel d'autonomie pour le Fonds routier ;
- Un plan d'exécution prévisionnel de la mission ;
- Toutes autres informations et suggestions jugées pertinentes pour parfaire la mission.

d) les CV des Experts conformément au modèle à retrouver sur le site internet du Fonds routier ;

e) La liste du personnel clé et leurs expériences respectives, constitué d'une équipe composée au minimum des profils présentés ci-dessous, et tout autre personnel jugé utile par le prestataire pour cette mission. Il s'agit de : 01 Chef de projet ; 01 Expert en comptabilité ; 01 Ingénieur en génie civil ; 01 Architecte des Systèmes d'Information ; 01 Spécialiste en infrastructure informatique ; 02 Développeurs d'applications ; 01 Spécialiste en base de données.

NB : Les références du personnel consignées dans un CV faisant ressortir les domaines d'expertise, les qualifications, les prestations ou les missions auxquelles l'intéressé a participé, ainsi que le bénéficiaire des prestations et les copies des diplômes et des titres certifiées par l'autorité compétente.

f) les preuves des références du Consultant dans les domaines de l'édition, l'intégration, la mise en place et la migration de données des progiciels intégrés de gestion (procès-verbaux de réception, attestations de service fait, copies des premières et dernières pages des contrats, etc.).

NB : Les références doivent être présentées dans un tableau faisant ressortir pour chacune d'elles l'objectif de la mission, la durée de la mission, un résumé succinct des résultats obtenus et l'indication sur les éléments de preuve.

g) la liste des entreprises clientes utilisant le progiciel de gestion proposé.

NB : Le site internet du Fonds routier est : <https://fondsroutiercameroun.org>

VI – DATE ET LIEU DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Le pli fermé contenant la manifestation d'intérêt en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies et portant la mention : « ***Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet chargé de la conception et du développement d'un progiciel de gestion intégrée web collaboratif au Fonds routier. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT*** ». Il sera déposé au plus tard le **28 mars 2023 à 15h00** heures à l'adresse suivante :

FONDS ROUTIER :

Immeuble SNI 12^{ème} étage – porte 12-01 – COURRIER
BP 6221 Yaoundé – CAMEROUN
Tél. : (237) 222 22 47 52

VII – FINANCEMENT

Le financement de la mission sera assuré par le budget de fonctionnement du Fonds routier – Exercice 2023 - Guichet Entretien.

VIII - EVALUATION ET PUBLICATION DES RESULTATS

Les cabinets ayant obtenu une note supérieure ou égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint en procédure d'urgence.

L'Administrateur,

ESSAIE MOUSSA Aubin